

# Centre LGBT

## GENRES Paris-ÎdF



LETTRE D'INFO  
JUILLET/AOÛT 2011



# PLUS DE DROITS POUR PLUS DE LIBERTÉS

Alors, cette **Marche des Fiertés** ? On nous avait promis le pire, tout le monde allait la boycotter ou alors la zapper ! En réalité, ce fut une belle édition et une des meilleures ambiances depuis des années. Pour autant, pas question de pavoiser car nos combats LGBT ont bien besoin d'être repensés pour ne pas se limiter à la stricte égalité des droits.

Au Centre LGBT Paris-IdF, nous sommes partis en tête dans une **formation joyeuse et revendicative**, au son de la batucada Drumbata et scandant nos slogans politiques, derrière une banderole de tête encadrée par deux belles cyclobulles.

Comme prévu, la Marche était politique ; l'égalité des droits, c'était bien le moment ou jamais de la mettre en avant pour peser dans le calendrier politique de la **présidentielle** à venir.

Je fais partie de ceux qui pensent qu'on n'a pas encore trouvé mieux que la démocratie, tous les régimes alternatifs ayant viré au culte de la personnalité, au totalitarisme et au verrouillage de la liberté d'expression. Alors voter pour élire ceux qui portent le programme qui nous convient le mieux me semble être le moyen le plus efficace pour parvenir à nos fins. Certes, le **pouvoir de la rue** est important, c'est l'expression directe de l'insatisfaction populaire, mais il a aussi ses limites. Tout comme le vote ne représente que ceux qui ont glissé un bulletin dans l'urne, le pouvoir de la rue ne représente que ceux qui se manifestent et pas plus qu'au pouvoir sorti des urnes, je ne vois de raison de lui délivrer un chèque en blanc.

Alors voter, oui, mais pas seulement. Veiller, surveiller et réagir, car seuls les **contre-pouvoirs** rappellent aux responsables politiques quelles sont nos attentes. Une fois en exercice, ils ont souvent une fâcheuse tendance à se placer hors d'atteinte et à céder aux diktats des marchés et de l'intérêt

supérieur ! Nul ne doute de l'ampleur de la tâche et de ses contraintes, mais chacun sait aussi que les programmes politiques sont pleins de propositions et de solutions géniales, alors ce serait tout de même dommage de les oublier en route.

Pour commencer, en matière de **droits LGBT**, il va nous falloir adopter une autre stratégie que de viser la simple égalité des droits. Que veut-on vraiment ? S'intégrer et adopter les normes existantes ou aller au-delà et contribuer à enrichir et bigarrer la société ?

Par exemple, veut-on vraiment **se marier et adopter** pour faire comme tout le monde ou veut-on faire évoluer l'institution du mariage et changer les conditions pour adopter, en France comme à l'étranger ? Comment va-t-on s'en donner les moyens ?

Et au-delà de l'égalité des droits, n'avons-nous pas d'autres combats à mener ? Les droits du couple et de la famille, ça compte, symboliquement et matériellement, mais ne sacrifions pas les droits individuels, en particulier les **droits sociaux**. Un individu n'a pas à dépendre de la personne avec laquelle il entretient une relation de couple.

Les personnes LGBT subissent toujours le rejet, des **discriminations** et des violences, alors ne nous focalisons pas seulement sur les droits du couple et de la famille. Nous n'en n'avons pas fini avec la prévention, l'éducation, l'évolution en profondeur des mentalités.

Et bien au-delà de nos droits et libertés spécifiques, sommes-nous les seuls à être dominés, opprimés, rejetés pour ce que nous sommes ? Les femmes, qui représentent tout de même la moitié de l'humanité, et les autres minorités sont-elles libres de discriminations et de violences ? N'avons-nous pas d'**alliances** à construire pour une société plus juste, pour plus de droits et de libertés pour toutes et tous ?

Les droits et les libertés ne sont pas tout à fait les mêmes choses : les droits peuvent créer des libertés à condition qu'ils puissent s'exercer dans de bonnes conditions. On peut avoir le droit de faire quelque chose mais ne pas en avoir la liberté. J'ai le droit d'embrasser mon amie dans la rue, mais en ai-je vraiment la liberté ? Le dispositif répressif antiraciste est assez complet et pourtant, peut-on dire que notre société est libérée des manifestations de racisme ?

En somme, les droits existants et à venir, s'ils ne peuvent s'exercer en toute liberté et profiter au plus grand nombre, ne changeront pas grand-chose. Plus de droits oui, mais pour plus de libertés.

L'affaire de l'affiche de la Marche des Fiertés, si elle a donné lieu à exagérations, a au moins eu le mérite de nous inciter à nous méfier de nos réflexes et certitudes. Oui, nous avons des questions à nous poser, des remises en question à opérer et des lacunes à combler.

Alors en conclusion, je dirais que oui, ce fut une belle Marche des Fiertés, mais les polémiques et débats qui l'ont accompagnée cette année signifient aussi qu'il est prioritaire de bien positionner nos luttes et engagements pour demain, afin de ne pas nous fourvoyer dans une impasse.

Ce n'est donc pas le moment de nous endormir. Toutefois, la trêve estivale, propice à la récupération, à la réflexion et aux échanges, est vraiment la bienvenue, profitons-en et donnons-nous rendez-vous à la rentrée pour une année survitaminée !

Christine Le Doaré

Présidente du Centre LGBT Paris-ÎdF



La Marche des Fiertés 2011, point d'orgue de nos visibilités. Comme chaque année, le Centre LGBT Paris-Ile-de-France a participé au cortège, dont vous trouverez plus de photos aux pages 12 à 15 de votre newsletter.

### TRIBUNE HOMOPARENTALITÉ, ASYMÉTRIE REPRODUCTIVE ET GPA

#### Orientation sexuelle et désir d'enfant

Si plutôt, que d'homoparentalité, nous parlions de parentalité ? En effet, si l'orientation sexuelle des parents est homosexuelle, la parentalité, elle, ne l'est pas car le lien qui unit les parents à leur enfant est un lien d'amour universel.

Le désir d'enfant, on l'a ou pas, il n'est en rien lié à son orientation sexuelle. Des couples hétérosexuels mettent des enfants au monde sans nécessairement se poser beaucoup de questions, c'est une des normes de réussite sociale les plus valorisées. De même, des couples homosexuels ne conçoivent pas leur vie sans enfants.

Le **désir d'enfant** peut être passager ou pérenne, relever du fantasme ou forger un authentique projet de vie. Les motivations sont aussi diverses que pour les personnes hétérosexuelles : envie de s'accomplir en éduquant et en transmettant des valeurs, besoin impérieux de se reproduire et laisser une trace de soi sur terre ou encore perméabilité à la pression sociale, etc. Tout dépend de son histoire personnelle et familiale, de sa vie et de ses rencontres et chacun est libre de ses choix de vie.

Dans tous les cas, la plupart des lesbiennes et des gays qui mettent des enfants au monde y tiennent énormément et sont prêts à surmonter tous les obstacles. En outre, il est désormais démontré que leurs enfants sont **aussi heureux que les autres** ; aussi, en douter relève clairement de la lesbophobie et de l'homophobie.

#### Désir d'enfant et procréation homosexuelle

Simple constat : en matière de procréation, il n'y a pas de symétrie entre les hommes et les femmes et pour l'instant, les hommes ne portent pas les enfants.

Cette asymétrie signifie que la **conception** est plus facile pour les lesbiennes puisqu'il suffit aux femmes d'un rapport sexuel ou un don de sperme, alors que les gays ne peuvent concevoir entre eux

sans l'implication déterminante d'une femme. Rappelons néanmoins que la **PMA** (aide médicale à la procréation : insémination...) n'est toujours pas ouverte aux femmes seules ni aux couples de lesbiennes en France, alors qu'elle l'est dans plusieurs pays européens. Les députés avaient ces derniers jours l'occasion d'y remédier alors qu'un amendement du groupe SRC, adopté par le Sénat, venait en seconde lecture à l'Assemblée nationale ; ils l'ont rejeté et ont, sans grande surprise, maintenu cette discrimination.

Des lesbiennes vivent d'ailleurs mal cette asymétrie, culpabilisent et opèrent un raccourci en parallélisant la PMA et la **gestation pour autrui** (GPA ou « mères porteuses »), alors qu'il ne s'agit en rien de moyens comparables.

Les gays sont généralement parents parce qu'ils ont eu des enfants d'une relation hétérosexuelle ou parce qu'ils se sont engagés dans un projet de coparentalité avec une femme ou avec un couple de lesbiennes, ou bien encore parce qu'ils ont adopté.

Ceci laisse tout de même un certain nombre de possibilités, mais les projets de **coparentalité** ne sont pas toujours si simples à mettre en place et il arrive parfois qu'ils se passent mal. Le plus souvent, ce sont de bien belles histoires qui placent l'enfant au cœur de plusieurs parents ou couples de parents qui, tous, veillent sur lui.

L'**adoption** est une forme de parentalité particulièrement généreuse et désintéressée qui consiste à transmettre de l'amour, de l'attention et de la réparation plutôt qu'un patrimoine génétique. Toutefois, les possibilités d'adopter sont trop rares et, en France, l'adoption n'est toujours pas ouverte aux couples de même sexe.

Il serait d'ailleurs temps que la question de l'adoption devienne un véritable sujet de société et que les nécessaires évolutions en France, mais aussi au plan international, soient défendues avec autant de conviction que la GPA.

#### Procréation homosexuelle et GPA

Les modes d'accès à la parentalité mentionnés ci-dessus ne suffisent pas aux couples ou célibataires

gays. Certains ont recours à la gestation pour autrui à l'étranger, beaucoup veulent à toute force son encadrement chez nous. Bien sûr, des **couples hétérosexuels** sont aussi concernés, mais cette revendication est surtout portée par les gays.

Comment peut-on définir la GPA ? Dans tous les cas, elle n'est en rien assimilable à une quelconque technique médicale de procréation. Selon les uns ce serait **un don**, dans ce cas seule devrait compter la volonté de la donatrice désintéressée, ni rémunérée ni indemnisée, et l'on conçoit alors mal la nécessité d'un rigoureux cadre réglementaire. Selon les autres, ce serait **un service** (payant, gratuit ou indemnisé), voire **un acte de vente** (selon la définition juridique d'une vente : accord sur le prix et sur la chose).

Dans tous les cas, don, service ou vente, l'acte consiste à mettre à disposition le corps d'une femme et sa capacité d'enfantement, afin que ce corps produise un bébé dans le seul but de le remettre à celui qui a passé commande.

Que l'on soit ou non favorable à la GPA, force est d'admettre que cette pratique relève de la mise à disposition du **corps des femmes**. C'est précisément pour cette raison que des personnes pourtant insoupçonnables d'homophobie y sont opposées alors qu'elles sont très franchement favorables à l'homoparentalité.

Les personnes et associations favorables à la GPA s'accordent généralement pour reconnaître que sa pratique dans les pays émergents ne leur convient pas car il s'agit alors d'**exploitation** de la misère. Si elles mettent en avant cet argument économique, en revanche celui de l'appropriation du corps des femmes et de leur faculté d'enfantement n'est guère abordé.

Elles font la promotion d'un encadrement le plus souvent drastique (n'est pas admise à la GPA qui veut !), et surtout elles vantent la relative gratuité d'un tel acte sur le territoire français.

Toutefois, la notion de **dédommagement** peut aussi être questionnée car une femme en difficulté sociale pourrait être séduite par le confort et l'attention dont elle bénéficierait alors.

Les candidates seraient sélectionnées en fonction de critères qui divergent selon les tendances politiques, mais à la condition unanime de faire preuve d'un altruisme à toute épreuve. L'enfant à naître ferait l'objet d'un **contrat de remise** à son « parent social-proprétaire ». Certains appellent la femme qui va le porter et accoucher mère porteuse, d'autres gestatrice. Certains lui accordent une place dans l'avenir de l'enfant, d'autres non. Sur ce plan la confusion règne ; en revanche, tous s'accordent à dire qu'elle n'est pas la mère de l'enfant qu'elle mettra au monde. Aussi doit-elle renoncer à tout droit, mais aussi à tout lien d'affection le concernant, sa seule motivation devant être la beauté du geste d'abandon en vue du don, du service ou de la vente.

### GPA et féminisme

Mis à part des cas très particuliers au sein d'une famille (don entre sœurs) ou entre proches, quelle pourrait être la **motivation** d'une femme qui décide de consacrer une année de sa vie (préparation préalable, grossesse, récupération/réparation) à une GPA ?

À moins de penser que la carrière professionnelle des femmes est secondaire ou que ne sont concernées que des femmes au foyer, ce qui relèverait tout de même d'un sexisme primaire, quel pourrait bien être l'intérêt d'une femme à **compliquer** ainsi sa vie professionnelle en mettant au monde des enfants pour les autres, alors que notre société n'a toujours pas trouvé les bonnes réponses pour permettre aux femmes et aux hommes d'élever leurs enfants tout en travaillant ? Je n'ai d'ailleurs pas relevé de réponses satisfaisantes en matière de droits sociaux dans les argumentaires pro-GPA.

La grossesse n'est évidemment pas une maladie, ni l'accouchement nécessairement difficile et douloureux ; néanmoins, pourquoi des femmes prendraient-elles ce risque qui ne peut jamais être écarté d'emblée ? Par goût exorbitant du don ? Il est vrai que nombre de femmes n'envisagent toujours pas de s'épanouir et de se réaliser autrement que par la **maternité**, il faut bien dire que longtemps, ce fut leur seule fierté. Sauf que justement, il ne s'agit pas ici de maternité ni de parentalité, seulement de

production d'enfant, ce qui réduit les femmes à une faculté biologique, amputée du projet et du plaisir de parentalité.

Dans notre **société patriarcale**, les femmes sont encore élevées dans le don d'elles-mêmes, l'effacement et la générosité ; il n'est vraiment pas féministe ni même progressiste d'encourager et d'exploiter ce conditionnement du genre féminin.

Il est tout de même curieux que les mêmes qui se méfient, à juste titre, du féminisme essentialiste, quand ça les arrange, portent soudainement aux nues des prétendues qualités féminines !

Les **pro-GPA** nous disent aussi souvent qu'il faut écouter les femmes qui l'ont pratiquée, que chacune est libre de faire ce qu'elle veut de son corps. Cette rhétorique de la liberté (libre choix) est d'ailleurs la même en matière de prostitution, autre domaine de la mise à disposition du corps des femmes. De quel choix s'agit-il vraiment ? Rappelons une fois encore que le seul droit pour lequel les femmes n'ont jamais eu à se battre est bien celui de faire des enfants !

Nul besoin d'avoir un diplôme en féminisme pour savoir que l'objectif premier du patriarcat est de sécuriser l'appropriation et le **contrôle** du corps des femmes, en matière de sexualité comme de reproduction. En outre, l'argument de la liberté sans égalité réelle n'est jamais un argument politique très convaincant. Les féministes font aujourd'hui le constat que la libération sexuelle des années 70, si elle a certes aussi profité aux femmes, sans égalité réelle, les a surtout mises à la disposition permanente des hommes.

Pour que le patriarcat ou toute forme d'oppression se maintienne, il lui faut des relais et conditionner les opprimés, sinon le **système** ne peut pas fonctionner. Les femmes conditionnées font partie des rouages, ce sont elles qui éduquent leurs filles et leurs fils pour reproduire les conditions de l'oppression. Trouver des femmes prêtes à s'engager dans une GPA, tout comme on peut trouver des femmes qui trouvent génial d'offrir à Noël un minifer à repasser à leur petite fille et un fusil à leur petit garçon, ne signifie rien d'autre.

Enfin, une société ne peut avoir comme projet d'organiser toutes les libertés individuelles : je veux repeindre Paris en bleu, je veux vendre une partie de mes organes pour arrondir mes fins de mois, je veux tuer mon voisin parce qu'il est bruyant, etc. Merci de me mettre tout ça en forme !

En admettant que la GPA soit réglementée en France, il est raisonnable de penser qu'elle ne concernerait qu'un **nombre infime** de femmes disposées, étant donné la nature de l'implication, à la pratiquer.

Dans ces conditions, ce débat doit-il déchirer les personnes et associations LGBT et féministes comme il le fait actuellement ?

Si l'argument, qui consiste à dire que l'**encadrement** de la GPA en France est motivé par la nécessité d'éviter qu'elle ne se pratique à l'étranger dans des conditions épouvantables, est sincère, pourquoi dans ce cas ne pas plutôt se mobiliser pour tenter de la réglementer, voire de l'interdire, à l'échelon international ?

### GPA et parent social

La société est en mouvement, les luttes féministes et LGBT permettent d'interroger les déséquilibres dans les rapports sociaux de sexe et la hiérarchie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Elles aboutissent à l'invention de nouveaux liens et façons de vivre, notamment en matière de **parentalité**.

La parentalité sociale n'est pas qu'un concept intéressant, c'est aussi une réalité qui jusqu'ici n'avait pas de nom mais existait bel et bien. Le parent c'est en effet celui qui élève l'enfant, lui transmet une éducation et des valeurs, lui apporte une sécurité affective et sociale, ce que tous les parents biologiques n'accomplissent pas toujours.

Pour autant, faut-il tout envisager et autoriser ? Certes, dans certains pays on choisit déjà sur **catalogue** les caractéristiques génétiques de son futur enfant et presque son bébé sur étagère, mais ne serait-il pas extraordinairement paradoxal que la GPA, présentée comme une solution moderne et progressiste, ne soit en réalité qu'un réactionnaire instrument patriarcal de mise à disposition du corps

des femmes (cas particuliers au sein d'une famille, don entre sœurs ou entre proches, mis à part) ?

Prétendre que la GPA est l'*alpha* et l'*oméga* de la parentalité sociale, qu'elle tord le cou à la bonne vieille parentalité biologique, n'est pas très honnête. La GPA n'est en rien affaire de parentalité sociale mais bien de parentalité biologique puisque tout l'enjeu de cette forme de parentalité consiste bien à transmettre ses **gènes** (une GPA n'est que rarement conçue sans les gamètes du père).

D'ailleurs, l'adoption n'est-elle pas la seule véritable parentalité sociale sans lien biologique ?

### En conclusion

La liberté sans **égalité réelle** n'est pas la liberté de tous et encore moins de toutes. Dans une société libre et égale, dans une société féministe, la GPA pourrait peut-être s'envisager – je ne sais pas. Dans notre société patriarcale, j'émetts de sérieuses réserves et avant d'éventuellement les lever, j'attends d'être convaincue par des arguments étayés, précis, progressistes et féministes. Tout le reste serait hors sujet.

30 mai 2011, Christine Le Doaré

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 JUIN ILS ONT DIT NON

Ce mardi 14 juin, les députés avaient l'occasion de faire un pas vers l'**égalité des droits** des personnes homosexuelles en ouvrant le mariage aux couples de même sexe.

Le Conseil constitutionnel avait considéré dans une décision récente qu'il est du ressort du législateur de faire évoluer la loi et cesser une discrimination. Les députés du **groupe SRC** ont donc déposé une proposition de loi en ce sens.

Tous les citoyens d'un pays sont en droit de bénéficier des mêmes droits et de s'acquitter des mêmes devoirs dans leurs engagements de couple ou de famille. **Trois statuts** sont disponibles aux projets de couple, ils doivent être accessibles à tous, sans distinction d'orientation sexuelle.

Une conception universaliste des droits humains commande que le droit de se marier avec une personne de son choix soit, selon la philosophe Hannah Arendt, l'un des droits politiques fondamentaux. Il ne peut y avoir de discrimination en matière de droits fondamentaux, et donc l'**institution du mariage** civil, laïque et républicain doit s'ouvrir aux couples de même sexe. Rappelons qu'elle a évolué dans l'histoire, d'abord avec l'ouverture de l'institution matrimoniale aux non-catholiques en 1792, puis l'autorisation des mariages mixtes en 1833.

Le droit à la différence exige que chacun soit respecté pour ce qu'il est, sans jugement de valeur ni classement hiérarchique, et qu'à partir du moment où, adulte et responsable, il fait le choix de s'engager dans un **régime de responsabilité**, ce choix soit incontestable.

Si la France a été, il y a douze ans, en avance avec le **pacs**, aujourd'hui elle est clairement en retard, distancée par nombre de ses voisins européens et un peu partout dans le monde (Pays-Bas, Belgique, Espagne, Portugal, Suède, Norvège, Royaume-Uni, Argentine, Canada, Afrique du Sud, Massachusetts, Californie, ville de Mexico...).

Les sondages sont explicites : les souhaits des gays et des lesbiennes comme de l'ensemble de la population vont clairement vers l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Et pourtant, nos députés se sont arc-boutés sur leurs valeurs passéistes et conservatrices et ont voté contre la proposition de loi SRC avec **293 voix contre et 222 pour**.

À l'évidence, même s'il manifeste une extrême frilosité et n'agit pas efficacement contre les **LGBT-phobies**, pas plus d'ailleurs que contre le sexisme ou le racisme, l'État français n'organise pas et ne cautionne pas l'homophobie. En effet, le Code du travail comme le Code pénal répriment certaines formes d'homophobie et de rares programmes de prévention et d'éducation sont adoptés ; il est donc hasardeux de parler d'homophobie d'État au sens propre, surtout si l'on pense aux pays dans lesquels les LGBT la subissent de plein fouet.

Pourtant, dans un **contexte mondial** où de moins en moins de pays tolèrent rejet, discrimination et

## ACTUALITÉ

violence pour des raisons liées au sexe, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre, la France s'illustre par sa résistance à franchir de nouvelles étapes en faveur de l'égalité des droits, dans le domaine des LGBT-phobies, du sexisme comme du racisme.

Nous sommes peut-être à la frontière entre une homophobie culturelle nourrie par une hétéronormativité toute patriarcale et une homophobie d'État, c'est-à-dire où l'État joue un rôle actif en organisant **les discriminations et les violences** à l'encontre des personnes LGBT.

Nous ne baisserons pas les bras. Si des responsables politiques comme **Michel Mercier**, garde des Sceaux qui, au nom du gouvernement, avait, lors des discussions, exprimé son opposition à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, car le mariage est « une institution, un symbole social », à distinguer des « autres types d'unions », d'autres tels **Franck Riester** et **Henriette Martinez** (UMP) ont aussi créé la surprise en annonçant qu'ils voteraient un texte représentant pour eux une « une avancée majeure pour l'égalité des droits ».

La droite hostile à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe n'a pas été débordée par les rares progressistes de ses membres. Elle a jugé payant de donner des gages à la droite de son électorat.

Dans tous les cas, peu à peu, les idées avancent et les marges bougent, ce n'est plus qu'une histoire de temps, la France, à l'instar de nombre de ses voisins, mettra en œuvre tôt ou tard l'égalité des droits.

Le 25 juin, jour de la **Marche des Fiertés** parisienne, nous marcherons pour l'égalité des droits et en 2012 nous voterons en toute connaissance de cause pour plus d'égalité, de justice et de liberté. **CLD**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 JUIN VOTE AUX NATIONS UNIES

Vendredi 17 juin, à Genève, le **Conseil des droits humains de l'ONU** se prononcera sur l'opportunité d'adopter une résolution relative à la violation des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genres.

Le projet de résolution présenté par l'**Afrique du Sud** reconnaît le caractère universel des droits humains et condamne les discriminations et les violences commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Il enjoint le haut-commissaire aux droits humains à mener une étude rigoureuse, à en examiner les conclusions et à prendre toutes les mesures appropriées. La résolution ne crée pas de nouveaux droits, elle vise simplement à l'application des **principes internationaux** existants. Pour la première fois de son histoire, l'ONU pourrait donc adopter une résolution visant spécifiquement les violations commises à l'encontre des personnes LGBT.

Nos pensons que nos représentants français voteront en faveur de cette résolution, mais nous leur demandons également de la parrainer et d'œuvrer à convaincre leurs homologues plus hésitants. Il est en effet urgent que l'ONU s'engage et lutte contre l'**homophobie d'État** dans le monde.

Chaque association et chaque citoyen français peut aussi agir et adresser un courrier électronique au ministère des Affaires étrangères. Un regroupement d'ONG assure le suivi de la campagne en faveur de l'adoption de cette résolution et peut être contacté à l'adresse suivante : [hrc17@arc-international.net](mailto:hrc17@arc-international.net).  
**CLD**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 17 JUIN RÉSOLUTION ADOPTÉE

Nous nous félicitons que, pour la première fois de son histoire et après des débats houleux, le **Conseil des droits humains de l'ONU** ait adopté la résolution parrainée par l'Afrique du Sud pour condamner les violations commises en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Prendre cette résolution était urgent étant donné la violence de l'homophobie d'État pratiquée dans de nombreux pays.

3 pays se sont abstenus, 23 ont voté en sa faveur et 19 ont voté contre.

**Vote favorable** : Argentine, Belgique, Brésil, Chili, Corée du Sud, Cuba, Équateur, Espagne, États-Unis,

France, Guatemala, Hongrie, Japon, Maurice, Mexique, Norvège, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Thaïlande, Ukraine et Uruguay.

**Vote contre** : Angola, Arabie saoudite, Bahrein, Bangladesh, Cameroun, Djibouti, Gabon, Ghana, Jordanie, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Moldavie, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Qatar, Russie et Sénégal.

**Absentions** : Burkina Faso, Chine et Zambie.

**Absents** : Kirghizistan, Libye (suspendue). **CLD**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 22 JUIN MARCHÉ DES FIERTÉS

Parce que les personnes LGBT sont encore moquées, discriminées, agressées en France et persécutées dans beaucoup de pays ;

Parce que les **pouvoirs publics**, l'Éducation nationale, le ministère de la Santé, etc., ne prennent pas les mesures nécessaires pour lutter efficacement contre les ravages des préjugés homophobes, lesbophobes et transphobes et leurs conséquences ;

Parce que la **solidarité internationale** ne peut s'exercer comme elle le devrait sur le territoire français ;

Parce que les **mentalités** évoluent trop lentement ;

Parce les **textes répressifs** ne sont pas suffisamment dissuasifs ;

Parce que nous ne sommes pas des **citoyens** de seconde zone ;

Parce que nous voulons l'**égalité des droits** ;

Parce que voulons vivre dans une **société** plus humaine, plus juste et plus libre ;

Parce que le sexisme, le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, la lesbophobie, la bi-phobie et la transphobie, **ça suffit** ;

Le Centre LGBT Paris-ÎdF défilera joyeux et combatif à la Marche des Fiertés 2011 qui s'élançera samedi prochain, à 14 heures, de Montparnasse, avec le mot d'ordre : « Pour l'égalité, en 2011 je marche, en 2012, je vote ! »

Dans la Marche, le cortège du Centre LGBT Paris-ÎdF a le **numéro 10** (au début), rejoignez-nous et reprenez nos slogans, dansez au son de notre battucada !

Contre les LGBT-phobies, pour plus de justice, d'égalité et de liberté, à samedi !

En attendant, nous vous invitons à participer à notre programme spécial Marche, sur place, dans nos locaux : [www.centrelgbtparis.org](http://www.centrelgbtparis.org). **CLD**

## FRANCE AGENDA PARLEMENTAIRE

Les 24 mai et 8 juin derniers, les associations LGBT parisiennes se sont rassemblées près de l'**Assemblée nationale** afin de rappeler aux députés qu'elles tenaient à l'adoption des propositions de loi déposées par le groupe SRC, l'une visant à ouvrir l'AMP à toutes les femmes et l'autre à ouvrir le mariage aux couples de même sexe.

Ces rassemblements n'auront pas impressionné les députés de la majorité, mais ce n'est que partie remise et comme le dit le slogan répété lors de la Marche des Fiertés 2011, **en 2012, je vote ! CLD**

## FRANCE AUTORITÉ PARENTALE

Dans un jugement du **24 mars**, une juge aux affaires familiales du TGI de Créteil, se référant à l'intérêt de l'enfant, a accordé le partage de l'autorité parentale à la compagne de la mère d'une fillette de deux ans.

La juge a relevé que « l'enquête a fait apparaître que l'enfant évolue favorablement et que la délégation sollicitée est **conforme à son intérêt** », elle a également reconnu que les « fréquents séjours en province de la mère biologique, pour raisons professionnelles, justifient l'ordonnance de cette mesure ».

La **Cour de cassation** évolue favorablement ; n'oublions pas que dans un arrêt du 8 juillet 2010, elle avait rejeté les demandes d'un couple de femmes qui voulait chacune la délégation de l'autorité parentale sur l'enfant de sa compagne. **CLD**

## ACTUALITÉ

### FRANCE RELIGION

Le Beit Haverim, association LGBT juive, s'est félicité de la signature par le grand rabbin **Gilles Bernheim** du texte proposé le 17 mai dernier par le comité Idaho (International Day Against Homophobia) aux représentants des diverses religions.

Par cette signature, le grand rabbin de France « s'est engagé fermement contre toute violence homophobe et a affirmé sa volonté de voir naître un monde de **tolérance** et de respect pour tous ».

Espérons que tous les hauts responsables des autres religions ne tarderont pas à signer ce texte. **CLD**

### FRANCE MARIAGE HOMOSEXUEL

Le **conseil de Paris** a adopté en juin dernier un vœu présenté par le président du groupe communiste et élu du Parti de gauche, **Ian Brossant**. Ce vœu demande aux élus parisiens de s'engager officiellement pour l'ouverture du mariage aux couples de gays et de lesbiennes. **Véronique Dubarry**, adjointe au maire (EELV), **Thierry Coudert** (élu du Parti radical) et **Philippe Ducloux** (groupe socialiste) ont tous pris la parole pour confirmer l'importance de ce vœu qui symbolise l'engagement de la ville de Paris aux côtés des gays et des lesbiennes. Une agréable initiative ! **CLD**

### FRANCE FÉMINISME

Plus de 35 associations féministes organisent les premières rencontres d'été « Féministes en mouvement » les **2 et 3 juillet**. Ces rencontres sont mixtes.

En France, comme dans tous les pays du monde, les **inégalités** femmes-hommes persistent et freinent l'émancipation de toutes et tous. Retraites, salaires, droit à l'avortement : dans de nombreux domaines, les droits des femmes sont remis en cause. « Nous en avons assez des inégalités : nous revendiquons l'égalité ! » annoncent ces rencontres.

L'objectif affiché des rencontres est à la fois d'aborder tous les sujets en lien avec les droits des femmes

mais également de rendre visible les exigences des féministes pour les années qui viennent. Le programme prévisionnel (disponible sur le site Internet) se découpe donc en temps de plénières plutôt générales et en temps d'ateliers, permettant d'aborder des sujets plus précis.

Notre pays a bien besoin d'avancer sur la question de l'égalité, alors saluons cette autre initiative. **CLD**  
<http://rencontresfeministes.fr>

### RUSSIE DROITS DES HOMOSEXUELS

Le **Parlement européen**, dans une résolution adoptée en juin 2011, a estimé que l'Union européenne devrait faire de la question des droits humains un aspect contraignant d'un partenariat éventuel avec la Russie.

Le Parlement regrette que Moscou « continue d'interdire et de disperser violemment » les rassemblements LGBT et les Prides, alors que la CEDH l'a fermement condamné pour ce motif.

Les **LGBT russes** ne sont pas près de vivre des droits et libertés en toute quiétude ! **CLD**

### CROATIE PRIDE DE SPLIT AGRESSÉE

Les organisateurs de la Pride de Split en Croatie vont agir en justice contre les contre-manifestants et les représentants de l'État croate. Ils demandent notamment la démission du ministre de l'Intérieur **Tomislav Karamarko**. Les associations organisatrices reprochent à la police d'avoir échoué dans sa mission de protection des participants. En effet, les marcheurs ont été sauvagement agressés et au moins huit personnes ont été grièvement blessées pendant la marche. Il faut dire que 10 000 extrémistes s'étaient réunis pour en découdre, jeter des projectiles sur les participants et les frapper.

Espérons que l'an prochain, les **autorités** anticiperont mieux les forces nécessaires pour repousser les extrémistes. **CLD**

## TURQUIE PRIDE D'ISTANBUL

Des milliers de Turcs ont marché pour les droits des LGBT. La 9<sup>e</sup> Gay Pride turque est la seule à se dérouler dans un pays majoritairement musulman. Les participants ont porté des drapeaux et banderoles et scandé des chants et des slogans sans rencontrer de difficulté majeure. Plus de chance que dans certains pays de l'Est européen. **CLD**

## BELGIQUE MARIAGE HOMOSEXUEL

Des statistiques de 2009 font apparaître un léger recul des mariages homosexuels en Belgique. En 2009, 1 133 hommes et 999 femmes se sont mariés, c'est le chiffre le plus bas depuis l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. En revanche, les divorces de couples de même sexe sont en hausse : 158 hommes et 213 femmes en 2009.

En somme c'est un peu comme chez les hétérosexuels, le mariage ne rencontre pas un énorme succès et on constate beaucoup de divorces : pas de raisons de ne pas faire comme tout le monde, pourrait-on dire, à moins d'en profiter pour rendre service à tout le monde et travailler à une réforme du mariage et du divorce pour tous... **CLD**

## NATIONS UNIES VIH

Les États membres de l'ONU ont enfin adopté une déclaration afin de combattre le sida dans les pays pauvres en brisant le tabou du préservatif pour les relations homosexuelles. L'ONU reconnaît désormais explicitement l'efficacité du préservatif dans la prévention du sida et c'est une évolution de premier plan.

La déclaration parle de populations à hauts risques en énonçant explicitement « les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, [...] les personnes qui s'injectent des drogues » et les prostituées. Le projet prévoit la mise sous traitement antirétroviral de 15 millions de séropositifs dans les pays à faibles revenus, ce qui équivaut à un accès universel.

La déclaration fixe des objectifs de réduction de 50 % de la transmission du VIH par les relations sexuelles et par l'utilisation de seringues d'ici 2015. Les pays membres veulent éradiquer la transmission du virus de la mère à l'enfant d'ici à 2015.

Des objectifs très ambitieux, enfin. **CLD**

## GRANDE-BRETAGNE BAISER HOMOSEXUEL

Selon des chercheurs de l'Institut du film britannique, la scène du téléfilm de la BBC datant de 1960 où l'on voit Sean Connery embrasser son frère afin de comprendre pourquoi son épouse le lui préfère contient le premier baiser homosexuel diffusé à la télévision.

C'est à la fois touchant et amusant de pouvoir ainsi dater le premier document télévisuel ! **CLD**

## ÉTATS-UNIS MARIAGE À NEW YORK

Ambiance de liesse pour la Pride de New York cette année, puisque la veille, Andrew Cuomo, gouverneur de l'État, avait signé la loi votée le jour même par le Sénat. Le gouverneur démocrate s'est beaucoup impliqué pour honorer sa promesse électorale et a réussi à surmonter les réticences d'un Sénat majoritairement républicain. C'est grâce au revirement de quatre sénateurs républicains que la loi a été adoptée, par 33 voix contre 29. Une courte victoire donc, mais une belle victoire très attendue. Les associations espèrent maintenant des droits parentaux. Comme chaque année de nombreuses familles se trouvaient dans le cortège.

Nous avons appris cette nouvelle le jour de la Marche des Fiertés parisienne et après avoir essuyé le rejet de la proposition de loi SRC quelques jours plus tôt. Consolons-nous, ce n'est plus qu'une question de temps. **CLD**

**LETTRE D'INFO** Directrice de publication Christine Le Doaré Secrétaire de rédaction David Mac Dougall Participation Paule Alliot, Julien Bisse, Christine Le Doaré, Mitia Pierretti Mise en page David Mac Dougall

## MARCHE DES FIERTÉS 2011



# MARCHE DES FIERTÉS 2011



# MARCHE DES FIERTÉS 2011



# MARCHE DES FIERTÉS 2011



## PERMANENCES

### NOS PERMANENCES

Sur rendez-vous pris à l'accueil, sur place ou par téléphone au 01 43 57 21 47.

#### JURIDIQUE

Samedi 13h-16h, toutes questions de droit

#### PSYCHOLOGIQUE

Mardi 17h30-19h45, mercredi 18h-20h, samedi 17h-19h

#### CHARGÉ DE PRÉVENTION SANTÉ

Mercredi 14h-19h, jeudi 15h-19h, vendredi 14h-17h, 1<sup>er</sup> samedi du mois 15h-18h

#### SOCIAL

Jeudi 18h30-20h avec un(e) assistant(e) social(e)

#### ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Samedi 16h-18h

### BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi, mercredi 18h-20h, vendredi 15h-17h, samedi 17h-19h (sans RDV)

### JEUNESSE LGBT

Convivialité et activités pour les 16-25 ans  
Mercredi 14h-19h

### VENDREDI DES FEMMES

Convivialité et activités Vendredi 20h-22h

AUTRES LIGNES D'ÉCOUTE Actions-traitements 01 43 67 00 00  
lun-vend 15h-18h | Drogues Info Service 0 800 23 13 13 (24/7)  
Sida Info Service 0 800 840 800 tjj 8h-23h | Hépatites Info Service  
0 800 845 800 tjj 8h-23h | Sida Info Droit 0 810 636 636 lun 14h-18h,  
merc-jeu 16h-20h, vend 14h-18h Ligne Azur 0 810 20 30 40 tjj 8h-23h  
Écoute Gaie 0 810 811 057 lun-vend 18h-22h  
SOS homophobie 0 810 108 135 lun et vend 18h-22h, mar, mer, jeu  
et dim 20h-22h, sam 14h-16h | Kiosque Infos Sida 01 44 78 00 00  
lun-jeu 10h-19h, vend 13h-19h, sam 11h-14h et 15h-19h  
Réseau ESPAS - Soutien psychologique (accueil sur RDV) 01 42 72 64 86

## LE VENDREDI DES FEMMES



Le programme du VDF fait une pause cet été et reprendra dès le mois d'octobre prochain. Restez attentives et bonnes vacances à toutes !

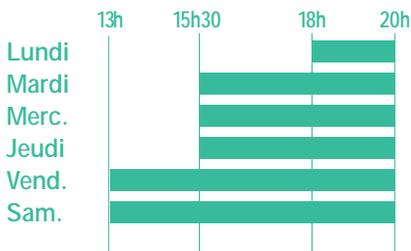
Retrouvez-nous sur [www.centrelgbtparis.org](http://www.centrelgbtparis.org)  
onglet VDF.

Contact : [VDF@centreLGBTparis.org](mailto:VDF@centreLGBTparis.org)



**Centre Lesbien Gai Bi & Trans**  
Paris – Île-de-France

63 rue Beaubourg – PARIS 75003  
M<sup>o</sup> Rambuteau ou Arts-et-Métiers  
Tél. accueil 01 43 57 21 47  
Tél. secrétariat 01 43 57 75 95  
[www.centreLGBTparis.org](http://www.centreLGBTparis.org)  
[contact@centreLGBTparis.org](mailto:contact@centreLGBTparis.org)  
Ouverture au public :



## PERMANENCE CONSEILS À L'EMPLOI

La permanence conseils à l'emploi marche fort au Centre LGBT Paris-ÎdF !

Récemment elle s'est renforcée avec un nouveau volontaire : nous sommes désormais une équipe de **trois professionnels des ressources humaines** à vous recevoir le samedi en alternance sur vos problématiques d'emploi et de formation.

Nous continuons à vous soutenir dans vos projets professionnels, dans l'étude de vos CV et lettre de motivation, dans des simulations d'entretien, et à vous aider à mettre en valeur vos compétences et votre projet professionnel.

Notre **partenariat** avec deux employeurs potentiels pour des vacances sur des postes nécessitant peu de qualifications a permis aux personnes accompagnées de reprendre ou de continuer sur le chemin de l'emploi. Nous en sommes fiers.

Sachez que la permanence continue son action tout l'été, mois d'août inclus. Nous sommes joignables facilement par courriel à [emploi@centre-lgbt-paris.org](mailto:emploi@centre-lgbt-paris.org) ou pour un rendez vous par téléphone au **01 43 57 21 47** aux horaires d'ouverture du Centre.

Enfin, après la rentrée, nous organisons de nouveau le **forum de l'emploi** : l'équipe au complet vous reçoit au Centre sans rendez-vous pour faire un point sur votre projet ou répondre à vos questions de mobilité et autres. Nous vous précisons quel samedi d'octobre aura lieu cette action.

## OFFRE D'EMPLOI

### Sidaction

Association reconnue d'utilité publique, Sidaction a pour objectif le développement de programmes de **lutte contre le sida**, en France et dans les pays en développement. Créée en 1994, l'association apporte son soutien ou met en place près de 400 programmes de lutte contre le sida – tant dans le domaine de la recherche scientifique et médicale, du soin, de l'aide aux malades que de la prévention. Avec plus de **15 millions d'euros** consacrés à la lutte contre le sida en 2010, Sidaction est un acteur majeur de la lutte contre le sida, tant en France qu'à l'international.

Sidaction propose une offre d'emploi pour un poste de **chef de projet**, en charge de la coordination de la Semaine du dépistage pour les gays et HSH en Île-de-France qui se déroulera en avril 2012. Il s'agit d'un **CDD de 10 mois** à temps partiel et à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2011.



Saint-Martin 75010 Paris

01 53 26 49 64

[s.fournier@sidaction.org](mailto:s.fournier@sidaction.org)

<http://www.sidaction.org>

Date limite pour postuler : **lundi 27 juin 2011**

**Sandrine Fournier**, chargée de mission prévention gay

228, rue du Faubourg

## PROGRAMME CULTUREL ET FESTIF

Le Centre LGBT fait un peu relâche cet été.

Il reste ouvert au public selon les mêmes modalités en **juillet**. En revanche, en **août** il ne sera ouvert que les mardis, jeudis et samedis.

Son programme culturel et festif est très réduit, mais il vous propose cette année encore un **programme en extérieur** pour profiter de l'été et cultiver le plaisir de se retrouver en plein air, dans les parcs et jardins de Paris.

**Vendredi 1<sup>er</sup> juillet, 19h**

### BEFORE APÉRO TAROT

Dans le cadre des **après-midi tarot** du Centre LGBT, venez nous rejoindre pour débiter la soirée en buvant un verre et passer un bon moment.



Pour les joueurs déjà présents, novices ou confirmés, ce sera l'occasion de continuer à jouer, pour les autres de se joindre à eux ou simplement se retrouver avec du bon son !

Au Centre LGBT, entrée libre.

**Jeudi 14 juillet, 13h**

### PIQUE-NIQUE PARC DE LA VILLETTE

Moment de détente et d'attachement aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité/sororité. Citoyens à part entière, fêtons la République à notre façon et surtout avec humour !

Rendez-vous devant la Grande Halle, métro Porte de Pantin.



## PROGRAMME CULTUREL ET FESTIF

**Mercredi 20 juillet, 20h**

### PROJECTION **20 CENTIMÈTRES**

Un film de Ramón Salazar (2005, Espagne, 112 minutes).



Dans ses rêves, Marietta est une star en Technicolor dont la vie ressemble à une comédie musicale. Dans la réalité, Marietta est un travesti qui adorerait se débarrasser des 20 centimètres qui la séparent de la femme glamour qu'elle désire devenir. Mais peut-on mesurer le bonheur ?

Au Centre LGBT, entrée libre.

**Samedi 23 juillet, 20h**

### PIQUE-NIQUE **PARIS-PLAGES**

Pour passer une soirée sympa au bord de la Seine. En fonction du nombre, nous choisirons notre emplacement.

Rendez-vous à la sortie du métro Hôtel de Ville sur la place.

**Samedi 30 juillet, 19h**

### APÉRO **ROSA BONHEUR**

Le bar qu'on ne présente plus... Rendez-vous devant.

[www.rosabonheur.fr](http://www.rosabonheur.fr)



**Lundi 15 août, 13h**

### PIQUE-NIQUE **PARC MONCEAU**

Un lieu de toute beauté pour un « déjeuner sur l'herbe ». Rendez-vous à la sortie de la station Monceau.

**Samedi 27 août, 19h**

### APÉRO **ROSA BONHEUR**

La quinguette nouvelle génération. Rendez-vous devant.

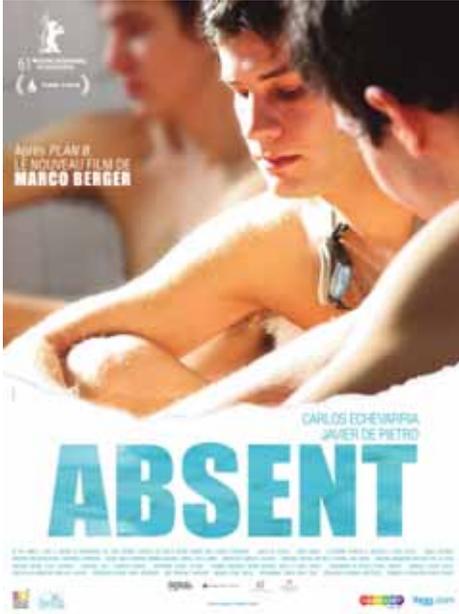
[www.rosabonheur.fr](http://www.rosabonheur.fr)

## PARTENARIATS

À partir du 27 juillet

### CINÉMA ABSENT

Un film de Marco Berger, Teddy Award 2011 du meilleur film (Argentine, 87 minutes). Avec Antonella Costa, Carlos Echevarría, Javier De Pietro, Alejandro Barbero, Rocío Pavón...



Martin se blesse l'œil durant le cours de natation. Sébastien, son professeur, le conduit à l'hôpital. À la sortie, il lui propose de le raccompagner chez lui mais le jeune homme veut retourner à la piscine pour rejoindre un copain chez qui il doit dormir.

L'ami n'est pas au club, Martin n'a nulle part où aller. Martin ment et Sébastien décide de l'emmener avec lui, sans se douter des véritables intentions de son élève.

En salles le 27 juillet.

[www.absent-lefilm.com](http://www.absent-lefilm.com)

Dimanche 28 août

### PIQUE-NIQUE INTERASSOCIATION

Toutes et tous les lesbiennes, gays, bi et trans et leur amis, toutes les associations LGBTQI sont invités à faire de cet **après-midi champêtre** un succès convivial. Ce rendez-vous interassociatif convivial rassemble plus d'une centaine de personnes le dernier dimanche d'août depuis 2004. C'est l'occasion de profiter ensemble et en toute simplicité d'un après-midi sympathique qui nous permettra de nous rencontrer dans un cadre différent, de se connaître, de se reconnaître dans une ambiance agréable, estivale hors de nos activités militantes... ou presque.

Nos amis **sportifs** auront carte blanche pour venir avec quelques balles, ballons, raquettes et autres Frisbee. Nos amis **joueurs** pourront nous inviter à nous mesurer à eux lors de joutes amicales. Nos amis **choristes** pourront aussi pousser la chansonnette et nous faire admirer leur bel organe. Nos amis **pâtisseries** pourront nous faire découvrir leurs œuvres pour le goûter. Nos amis **randonneurs** pourront nous faire découvrir des circuits étonnants et drôles à travers le bois. Nos amis les **ours** pourront partager leur miel. Nos amis **masseurs** pourront nous... pétrir. Nos amis chimistes et taxidermistes peuvent venir quand même.



Rejoignez-nous pour un moment unique qui laissera encore d'excellents souvenirs à chacun d'entre nous. Chaque convive est invité à venir avec son panier repas.

Rendez-vous sur l'esplanade Saint-Louis derrière le château de Vincennes à 13 heures. À 13 heures 30 précises, direction l'allée LGBT (« allée des lapins ») située à environ 10 minutes de marche.

[philippe.igloo@free.fr](mailto:philippe.igloo@free.fr)

### DAVID & JONATHAN LETTRE AU PAPE



À l'occasion de l'Europride 2011 à Rome, le **Forum européen des groupes LGBT chrétiens** (dont David & Jonathan est membre fondateur) a écrit au pape Benoît XVI pour qu'il mette en œuvre un vrai respect des droits et de l'intégrité des personnes LGBT. Le Forum regroupe 44 associations dans 23 pays d'Europe.

Cette lettre est accessible par le site Internet de l'association et signée par **Diane Xuereb** (Pays-Bas/Malte) et le docteur **Michael Brinkschröder** (Allemagne), coprésidents du Forum européen des groupes chrétiens LGBT.

[www.euroforumlgbtchristians.eu](http://www.euroforumlgbtchristians.eu)

[www.davidetjonathan.com](http://www.davidetjonathan.com)

### LES GAIS RETRAITÉS À LA RECHERCHE DU TEMPS RETROUVÉ



Afin de favoriser les rencontres entre gays du troisième âge, l'association assure une **permanence** le troisième mercredi du mois de 17 à 19 heures, à la bibliothèque du centre LGBT Paris-ÎdF, 63, rue Beaubourg 75003 Paris.

Les Gais Retraités présentent *Au fil du temps*, le bulletin d'informations mensuel proposant leurs activités culturelles et festives ouvertes très cordialement aux membres d'autres associations.

[lesgaisretraites.assoc@orange.fr](mailto:lesgaisretraites.assoc@orange.fr)

[contact@gais-retraites.fr](mailto:contact@gais-retraites.fr)

01 43 47 07 63

### PARIS GAI VILLAGE LE CIMETIÈRE DE BAGNEUX GAY ET LESBIEN



Fort peu connu, comparé à ceux du Père-Lachaise, de Montmartre ou de Montparnasse, le cimetière de Bagneux abrite pourtant plusieurs **tombe de gays et de lesbiennes** ou de personnes ayant milité pour la visibilité homosexuelle. Deux heures et demie à la décou-

verte des tombes de Rachilde, Gribouille, Alfred Jarry ou Jean Vigo. Nous ne manquerons pas d'évoquer « Jésus la Caille » devant celle de Francis Carco et de rappeler l'engagement que prit Barbara dans la lutte contre le sida devant sa tombe. Visite animée par **Mathilde Huet**. Réservation obligatoire sur ce site. 20 personnes au maximum.

**Rendez-vous samedi 2 juillet à 14 heures 15** devant l'entrée principale du cimetière, 45, avenue Marx Dormoy, Bagneux, métro Châtillon-Montrouge, à 300 mètres de l'entrée. PAF 10 euros.

[www.parisgayvillage.com](http://www.parisgayvillage.com)

### FSGL RÉPONSE À NICOLAS SARKOZY



C'est avec véhémence et détermination que la **Fédération sportive gaie et lesbienne** réagit aujourd'hui aux propos qu'aurait tenus le président de la République, Nicolas Sarkozy, et rapportés par *Le Canard enchaîné*. En effet, selon le journal, lors du conseil des ministres du 8 juin dernier, après la présentation du plan de lutte contre les discriminations par la ministre des Sports, **Chantal Jouanno**, le président aurait eu ces mots : « Je ne [...] crois pas qu'il y ait des problèmes d'homophobie. Il y a dans ce domaine l'exemple du Stade français et de mon ami Max Guazzini, qui a choisi des maillots roses pour ses joueurs. Je ne voudrais pas qu'on laisse croire qu'il y a des discriminations ou de l'homophobie dans le sport. »

Outre l'anecdote concernant la couleur rose pour illustrer la tolérance de M. Guazzini, par ses propos, le président de la République laisse entendre qu'il ne croit pas à l'existence de l'**homophobie dans le sport**. Ce commentaire est lourd de conséquences.

D'abord, il laisse croire que tous les témoignages d'homophobie dans le sport qui nous parviennent régulièrement n'ont aucune valeur, que les rumeurs sur Yoann Gourcuff, que l'éviction de Yoann Lemaire, joueur de foot amateur victime de son coming out, que des banderoles homophobes lors de matchs de football, que les déclarations homophobes de certains dirigeants de clubs sportifs, ou encore que le récit du joueur de foot de haut niveau parlant de

## ASSOCIATIONS MEMBRES

« son calvaire au quotidien » dans le livre *Sexe football club* n'ont pas valeur de preuve !

Or le déni de tous ces actes homophobes engendre toujours plus le sentiment d'impunité et favorise les **actes de discrimination** sous toutes ses formes, pas seulement celles liées à l'homophobie.

Ensuite, il va à l'encontre du travail de toutes les associations qui comme la FSGL luttent contre les discriminations aussi bien sur les terrains de sport que dans les vestiaires. Dernièrement, la création d'un **comité de lutte contre les discriminations** par Chantal Jouanno, dans lequel la FSGL a été partie prenante, illustre bien les efforts déjà entrepris dans ce domaine.

Une telle déclaration de M. Sarkozy met donc en péril le principe même de ce comité et pourrait dans le pire des cas marquer un coup d'arrêt à la lutte contre l'homophobie dans ce domaine et dans le meilleur freiner les avancées engendrées. Cela va aussi à l'encontre des déclarations de Mme Jouanno qui avait affirmé que la lutte contre l'homophobie était une des priorités du ministère. La ministre avait par ailleurs et récemment laissé entendre que les fédérations qui ne signeraient pas la **Charte de lutte contre l'homophobie** ne recevraient pas de subventions.

Le récent vote du Parlement contre le mariage homosexuel ainsi que les récentes déclarations homophobes non sanctionnées d'**élus UMP** laissent présager le pire pour la lutte contre l'homophobie en général.

Nous attendons donc des clarifications rapides de la part du président Sarkozy ainsi que de Chantal Jouanno afin de savoir quel est l'engagement réel du gouvernement actuel dans la lutte contre les discriminations dans le sport. »

Le samedi 18 juin 2011,

**Pour la FSGL, Alexis Christoforou, vice-président en charge de la communication**

### CHRIS MORGAN

Le **champion du monde de force athlétique** sera aux côtés des sportifs et sportives français le 25 juin.

Chris Morgan, champion du monde, du Royaume-Uni et des Gay Games en force athlétique, prendra part à la **Marche des Fiertés 2011** à Paris, aux côtés des

membres de la Fédération sportive gaie et lesbienne (FSGL). Chris Morgan est également ambassadeur de la Fédération internationale des Gay Games, dont fait partie la FSGL. Au cours de sa carrière, Chris a remporté le titre de champion du monde quatre fois et a été titré six fois champion du Royaume-Uni. Près d'un an après avoir remporté sa sixième médaille d'or aux **Gay Games** lors des jeux de Cologne, Chris Morgan affichera son soutien au sport LGBT en traversant la Manche pour accompagner les sportifs et sportives de la FSGL sur leur char portant la devise de la Fédération : **Contre toutes les discriminations, faisons du sport ensemble.**

À propos de ce voyage, Chris Morgan a déclaré : « J'avais prévu de venir lors du Tournoi international de Paris plus tôt, au mois de juin, mais à la dernière minute l'open d'Allemagne de ma fédération [la World Drug-Free Powerlifting Federation] a été reprogrammé pour ce même week-end. Je devais y participer pour préparer les prochains **championnats d'Europe** qui se dérouleront en Estonie, donc je n'ai pas pu venir au TIP. Mais je tenais beaucoup néanmoins à venir à Paris cette année pour soutenir la FSGL. Je suis donc ravi d'avoir été invité à fêter la Marche des Fiertés avec mes amis français. »

Chris Morgan a ajouté : « En tant que sportif qui participe à la fois au sport "traditionnel" et au sport LGBT, je suis impressionné par les **efforts de la FSGL** pour bâtir des ponts entre ces deux milieux. Je pense que c'est important pour élargir les opportunités compétitives des sportifs gays et lesbiennes, et pour changer les attitudes du sport "mainstream". »

**Christelle Foucault**, la présidente de la FSGL, a signalé sa satisfaction : « Nous sommes ravis d'avoir Chris parmi nous cette année. C'est un grand champion et un porte-parole exceptionnel pour le sport LGBT. Nous avons fait un effort particulier en direction du sport de haut niveau cette année, avec nos parrains du TIP, **Marielle Bousquet**, titulaire de l'équipe de France de volley, et **Romain Mesnil**, un champion du saut à la perche, et maintenant Chris Morgan, un autre grand champion qui nous rejoint pour la Marche des Fiertés. »

[www.fsgl.org](http://www.fsgl.org)

### EUROGAMES ROTTERDAM 2011 INSCRIPTION



Pour rappel, les Eurogames auront lieu du **20 au 24 juillet 2011** et les frais d'inscription augmenteront à compter du 28 février. Vous pouvez néanmoins bénéficier d'une réduction en indiquant vos clubs d'affiliation (ou FSGL pour les

adhérents individuels).

[www.eurogames2011.eu](http://www.eurogames2011.eu)

### TRANS-AIDE QUAND DEUX FEMMES SE MARIENT EN FRANCE



Souhaitons-leur tous nos vœux de bonheur ! Le 4 juin 2011, en Lorraine, ce sera la Marche des Fiertés LGBT, avec une détermination plus forte que jamais d'exiger l'égalité au sein de la

République quel que soit son sexe, son orientation sexuelle ou son genre. Mais c'est aussi la journée où la République verra célébrer l'union de deux femmes à la **mairie de Nancy**. Comment une telle cérémonie peut-elle avoir lieu en France, pays de l'homophobie et de la transphobie d'État, refusant à la fois le mariage des personnes homosexuelles et le changement d'identité sur simple demande pour les personnes transgenres ?

Tout simplement en mariant une personne transgenre de genre féminin, **Stéphanie Nicot**, qui n'a pas encore eu son changement d'état civil, avec **Élise**, sa compagne. Ensemble depuis plusieurs années, elles ont décidé de s'unir devant leurs proches, des parents et amis, à la mairie de Nancy.

Femme et lesbienne dans la vie quotidienne et aux yeux de tous, Stéphanie Nicot n'est pourtant pas reconnue comme telle par l'État français qui se déconsidère en refusant, depuis des années, de changer son **état civil**. Elle serait donc, si l'on en croit l'étrange logique gouvernementale, hétéro-

sexuelle, puisque toujours « de sexe masculin »... sur ses papiers d'identité !

Voilà comment ce mariage de deux lesbiennes est conforme à la **législation française**. Peu importe : pour Élise et Stéphanie, c'est avant tout l'engagement de deux personnes qui s'aiment.

Alors, en attendant que le mariage républicain soit ouvert en France à tous et toutes, comme c'est déjà le cas dans de nombreux pays européens, souhaitons à ces deux femmes tous nos vœux de bonheur !

**Delphine Ravisé-Giard**

[www.trans-aide.com](http://www.trans-aide.com)

[info@trans-aide.com](mailto:info@trans-aide.com)

### MÉLO'MEN PROGRAMME

Le chœur Mélo'men se produira en concert, sous la direction de John Dawkins, les **vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 juillet à 20 heures 30** au temple des Batignolles, 44, boulevard des Batignolles 75017 Paris, métro Rome.

Il interprétera un programme de musique sacrée du **xx<sup>e</sup> siècle** pour chœur d'hommes (Chailley, Milhaud, Poulenc, Thompson...), des *Alleluias* profanes (Bernstein, Cohen), des gospels et bien d'autres surprises (durée du spectacle 1 heure 30 avec entracte de 20 minutes).

Les réservations sont ouvertes sur notre site Internet en prévente au prix de 15 euros au lieu de 18 euros sur place.

La **rentrée** du chœur Mélo'men aura lieu **mercredi 14 septembre à 19 heures 30**, à la Fond'Action Boris Vian, 6 bis, cité Véron 75018 Paris, métro Blanche.

Si vous souhaitez participer à cette répétition ou à l'une des suivantes (le mercredi de 19 heures 30 à 22 heures), il suffit de vous présenter un peu avant et vous serez chaleureusement accueilli !

[www.melomen.com](http://www.melomen.com)



Le 28 juin dernier a eu lieu la projection du *Gai tapant* au Centre LGBT, occasion de découvrir Jean Le Bitoux, figure essentielle de notre histoire et dont la mémoire est honorée dans nos locaux.



**Vous voulez adhérer ? Remplissez ce coupon et retournez-le au :  
Centre LGBT Paris-ÎdF – 63, rue Beaubourg – 75003 Paris**

Prénom .....

Nom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail .....

Date .....

Signature

Oui, je soutiens le Centre LGBT de Paris-Île-de-France et souhaite :

- Adhérer à l'association pour l'année civile. Cotisation : 25 euros, 10 euros pour les chômeurs, étudiants, RMIstes, 40 euros pour les couples, 90 euros ou 120 euros pour les associations, en fonction du nombre de membres et du budget annuel, 30 euros pour les associations qui n'ont pas besoin des services du Centre.

- Faire un don de ..... euros  
Je règle par chèque joint. Je recevrai ma carte de membre par courrier.

- Je souhaite un reçu fiscal.

- Je désire recevoir les informations du Centre LGBT.

Particuliers : l'adhésion et les dons au Centre sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Entreprises : réduction d'impôt égale à 60 %, dans la limite de 5 ‰ du CA. Notre fichier est confidentiel, les courriers envoyés sous pli anonyme.

